

COMMUNE DE RANS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 10 AVRIL 2024

Étaient présents : Susana BARATA, Fabien CHARLES, Jocelyne LOUIS, Nadia MARQUEZ, Jean-Louis MORLIER, Eric PIGNY, Florent POULENARD, Brigitte SAVIN, Raphaël TEMPESTA, Amandine THUREL,

Absent(s) excusés : Eric CHAUTEMPS

Ariane BRUGNOT donne procuration à Brigitte SAVIN

Fabienne ROUGEOT donne procuration à Nadia MARQUEZ

David SCHAEGIS donne procuration à Susana BARATA

Secrétaire de séance : Madame Amandine THUREL

ORDRE DU JOUR :

- Délibération transfert compétence de l'eau
- Vote budget primitif 2024
- Vote compte administratif 2023
- Vote compte de gestion 2023
- Vote taux taxes foncières
- Compte rendu commissions diverses
- INFO ET QUESTIONS DIVERSES

Quorum 13 : Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 20h05.

Amandine THUREL désignée comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance du dernier Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal délibère et vote :

- **Transfert compétence eau et assainissement :**

Transfert de la compétence de l'eau au Syndicat intercommunal des Eaux de Moulin Rouge. Ce transfert pourra être effectif en janvier 2025 ou au plus tard en janvier 2026.
Vote à 13 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

- **SERVICE EAU : compte administratif et compte de gestion 2023, budget 2024 :**

Présentation du compte administratif 2023, du compte de gestion 2023 et du budget primitif 2024.
Vote à 12 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

- **Compte administratif et compte de gestion 2023, budget primitif communal 2024 :**

Présentation du compte administratif 2023, du compte de gestion 2023 et du budget primitif 2024.

Vote à 12 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

- **Taux des taxes foncières :**

Vote le maintien du taux des taxes foncières

- taxe d'habitation : 12,76 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,69 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23,76 %

Vote à 13 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

- **Infos et questions diverses :**

Le conseil Municipal décide de :

- L'achat d'un camion benne d'occasion pour 19 000 € TTC avec la reprise de l'ancien pour 3 000 €. Camion reçu le 15 avril.

Le conseil municipal est informé :

- de l'intervention du SIDEC et de la FABRIK le jeudi 25 avril pour présentation résultat des fouilles et analyses des sols ainsi que des esquisses de constructions.
- Du retour de la vierge au lieu-dit des Vignottes : pour rappel coût des travaux de rénovation par la marbrerie Boucon pour 7 790 € TTC. Subvention de 1 000 € offerte par la paroisse.
- De l'avancée de travaux de voirie. Le plateau ralentisseur sera fait le 25 avril avec mise en place d'une déviation ; de la découverte d'une réserve d'eau dans l'ancienne cour des écoles.
- La conduite d'eau est changée au bas du village, pour 15 000 € TTC dans le budget de l'eau.
- **L'adresse électronique de la mairie change**, nouvelle adresse : mairie@rans.fr
- La population de Rans va recevoir un courrier de la mairie sur la situation des chiens du hangar de Mme Receveur.
- De l'intervention d'Enedis pour le retrait du fil électrique sur le clocher. Rappel du cout de 1 000 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

Le Maire,
Jean-Louis MORLIER



La secrétaire de séance,
Amandine THUREL